



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°32-2017-043

PUBLIÉ LE 4 AVRIL 2017

# Sommaire

## DDFIP

32-2017-03-20-006 - subdélégations ordonnancement mars 2017 JB (2 pages)

Page 3

DDFIP

32-2017-03-20-006

subdélégations ordonnancement mars 2017 JB

*subdélégations ordonnancement*



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE/DEPARTEMENTALE DES FINANCES  
PUBLIQUES DU GERS  
2, place Jean David  
CS 80302  
32007 AUCH CEDEX

**DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE  
EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

**Le directeur du pôle pilotage et ressources  
de la direction départementale des Finances Publiques du Gers**

Vu le décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°210-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret du 10 juin 2015 nommant Monsieur Pierre ORY en qualité de Préfet du Gers ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 mars 2017 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Joëlle BETHENCOURT, administratrice des finances publiques adjointe,

Vu le décret du 04 décembre 2015 portant nomination de **M. Jean-Claude HERNANDEZ**, en qualité de directeur départemental des finances publiques du GERS ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 17 décembre 2015 fixant au 1<sup>er</sup> Juin 2016 la date d'installation de **M. Jean-Claude HERNANDEZ**, dans les fonctions de directeur départemental des finances publiques du GERS ;

**DECIDE :**

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui me sont conférées par arrêtés du préfet du Gers en date du 20 mars 2017, seront exercées par :

- **M. Jean-Claude SEUROT**, Inspecteur Divisionnaire, Chef de division Budget, Immobilier, logistique
- **Mme Corinne SIGAL**, inspectrice des Finances Publiques, chef du service Budget, immobilier, logistique

et pour les validations chorus formulaire :

- **M. Frédéric AUGE**, contrôleur des Finances Publiques
- **Mme Nathalie COSTE**, contrôlease des Finances Publiques,
- **Mme Sandrine GUIBELEGUIET**, contrôlease des Finances Publiques
- **M. Christian LE BRAS**, agent administratif des Finances Publiques
- **M. Anthony LOMBARDO**, agent administratif des Finances Publiques

et s'agissant du service gestionnaire valideur pour les états de frais de déplacement :

- **Mme Corinne SIGAL**, inspectrice des Finances Publiques, chef du service Budget, immobilier, logistique
- **M. Jean-Claude SEUROT**, Inspecteur Divisionnaire, Chef de division Budget, Immobilier, logistique
- **Mme Nathalie COSTE**, contrôlease des Finances Publiques,

Fait à AUCH, le 20 mars 2017

L'Administratrice des Finances Publiques adjointe



**Joëlle BETHENCOURT**